

# au cœur de Saint-Paul



Bonne année et  
Meilleurs Voeux 2018 !

FIBRE OPTIQUE :  
C'EST PARTI !  
page 4



RISQUES NATURELS  
CRUES  
page 8



SÉCURITÉ  
BILAN 2017  
page 10

# Sommaire

ÉDITO .....	p.3
INTERNET.....	p.4
BUDGET .....	p.6
CCAS .....	p.7
URBANISME.....	p.8
SÉCURITÉ .....	p.10
ANIMATIONS.....	p.11
INFO PRATIQUES.....	p.12
ÉTAT CIVIL .....	p.12

2

au cœur de Saint-Paul - n°7 - janvier 2018

# Où en sommes-nous ?



## RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Permis de construire .....	Déposé
Consultation des entreprises.....	Du 11/12/2017 au 22/01/2018
Attribution des marchés.....	06/02/2018
Validation en Conseil municipal .....	Mi février
<b>Début des travaux .....</b>	<b>début mars 2018</b>



## PROJET DU VILLAREY

Modification du PLU.....	Exécutoire depuis le 12/01/2018
Adopté en conseil métropolitain	
Désaffection du champ de bosses .....	Recours de l'opposition au Tribunal Administratif
Vente du Terrain .....	<b>Recours gracieux de l'opposition contre la délibération</b>
Permis de construire .....	Dépôt en janvier 2018



## TRÈS HAUT DÉBIT

Arrivée du réseau principal de Fibre optique à St Paul .....	Décembre 2017
Pose des premières armoires de raccordement .....	Printemps 2018
Réunion publique de présentation.....	Printemps 2018
Raccordement des premiers foyers .....	Fin 2018

# Edito



## Mes chers concitoyens,

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018. Qu'elle vous apporte la santé, le plein de réussites personnelles et professionnelles, de nombreuses activités et loisirs où vous épanouir, et surtout beaucoup de moments de bonheur entourés de vos familles et amis.

Nous avons quitté l'année 2017 et son lot de réussites et de difficultés, pour entrer dans cette nouvelle année 2018 qui s'annonce palpitante.

Car elle commence avec une excellente nouvelle !

Le déploiement de la fibre optique sur notre village a été acté par Orange et la Métropole en fin d'année 2017 et commencera cette année (voir pages 4 et 5). Notre travail acharné pour faire aboutir ce dossier aura donc porté ses fruits, puisque le déploiement était initialement prévu pour l'année 2020 (au mieux), voire 2022 à entendre les derniers échos.... C'est donc avec 2 à 4 ans d'avance que nous pourrons disposer d'un raccordement internet par fibre optique que vous attendiez tous, avec un débit de 100MB/s ! Pensons à rester patients cependant, car tous ne seront pas raccordés à la fin de cette année...

Les autres projets progressent également, même si l'opposition tente par principe, ou vengeance, de ralentir toutes nos initiatives avec des recours systématiques.

Les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente devraient démarrer au 1<sup>er</sup> trimestre.

La modification du PLU a quant à elle été actée par le Conseil Métropolitain, permettant notamment de diminuer de 40% le nombre de logements maximum pouvant être réalisés sur le terrain du Villarey. Le projet est maintenant dans sa phase de finalisation et malgré quelques recours nous entendons le mener à bien, car c'est le meilleur compromis que nous pouvions atteindre.

D'autres projets sont à l'étude ou seront engagés cette année. Nous y reviendrons dans notre prochain bulletin. En attendant, nous vous souhaitons à nouveau une très belle année et vous donnons rendez-vous rapidement pour de nouvelles informations sur notre commune.

Bien à vous,

David RICHARD  
Votre Maire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "DR".

# Internet très haut débit : la fibre arrive à Saint-Paul !

DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DE MAI 2016, NOUS VOUS FAISONS PART DE NOTRE INQUIÉTUDE QUANT AU DÉPLOIEMENT À BRÈVE ÉCHÉANCE DE LA FIBRE OPTIQUE SUR SAINT-PAUL DE VARCES AU VU DU PLANNING DE L'OPÉRATEUR ORANGE « HORIZON 2020 », DANS LEQUEL NOTRE COMMUNE NE FIGURAIT PAS EN SITUATION PRIORITAIRE.

**E**n 2017, le contexte concernant l'aménagement numérique sur la Métro, peu favorable à notre commune jusqu'alors, a évolué positivement avec entre autres :

- La pression exercée par la Métro et les communes les plus lésées vis-à-vis de ce déploiement sur l'opérateur, Saint-Paul de Varces figurant parmi les plus actives,
- Des annonces de SFR, un concurrent d'Orange, sur le territoire de la Métro,
- La volonté de l'État d'accélérer le déploiement de la fibre optique.

Actuellement sur notre commune, la technologie utilisée pour le « tuyau » de transit des données est un réseau de type cuivre mis en place dans les années 1970 par France Telecom (devenue Orange) pour son réseau téléphonique. L'ancienneté de cette technologie ne permet généralement pas des débits élevés ; les meilleurs étant proposés par l'ADSL avec des performances asymétriques (débit descendant de 1 Mo/s à 15 Mo/s et débit montant inférieur à 1 Mo/s) et inversement proportionnelles à la distance séparant l'usager du répartiteur téléphonique (appelé DSLAM). Le répartiteur dont dépend Saint-Paul de Varces se situe à proximité de la Poste de Varces, donc à une distance bien trop importante des foyers des Saint-Pognards pour pouvoir bénéficier des débits les plus performants du réseau ADSL. La technologie ADSL cuivre ne permet donc plus de répondre aux exigences actuelles pour traiter des volumes de données de plus en plus importants. Seule la fibre optique est en mesure d'offrir un tel niveau de service, ce qui nécessite le déploiement d'un nouveau réseau sur l'ensemble du territoire.

## QUELLES ÉCHÉANCES POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT SUR SAINT-PAUL DE VARCES ?

Le 23 novembre 2017, s'est tenue en mairie une réunion avec les représentants d'Orange, qui nous ont officiellement fait part de leur intention de déployer la fibre optique dès 2018 sur notre commune. Cette décision attendue depuis longtemps, récompense les différentes actions menées sur ce dossier :

- Participation active aux différentes réunions du groupe de travail de la Métro,
- Présence aux différentes manifestations sur la Métro afin de pouvoir rencontrer les responsables politiques et les responsables d'Orange (inauguration de la première armoire très haut débit à Claix, multiples sollicitations des responsables Orange par notre commune),
- Mise en place d'un sondage internet ayant permis de recueillir plus de 300 réponses (merci à tous les habitants contributeurs !),
- Rencontres régulières avec les responsables d'Orange en mairie de Saint-Paul de Varces.

## A QUOI SERT LE TRÈS HAUT DÉBIT ?

- Surfer plus vite mais aussi...
- Généraliser la TV en 4K,
- S'affranchir des conditions météos locales en cas d'orage ou de neige,
- Accéder à la VoD instantanée sans pré-chargement,
- Sauvegarder dans le Cloud des quantités importantes d'information,
- Faire de la visio conférence,
- Favoriser le télétravail & décongestionner le trafic routier....

## LA MISE EN ŒUVRE

Le déploiement du réseau FTTH par Orange se déroulera en plusieurs étapes, décrites ci-dessous en faisant l'analogie avec les réseaux routiers. Le planning présenté est théorique et pourra varier en fonction des difficultés rencontrées sur le terrain par l'opérateur. Le retour d'expérience des communes de la Métro où la fibre est en cours de déploiement montre qu'il faut à minima 18 mois pour avoir un taux de couverture correct. Pour Saint-Paul de Varces, le déploiement devrait donc commencer en ce début d'année 2018, mais ne sera pas achevé sur l'ensemble de la commune d'ici la fin 2018.

Orange a par ailleurs fait savoir qu'il ne peut à ce stade confirmer que son budget 2018, ce qui signifie que la suite, bien que fortement probable, n'est pas encore validée.

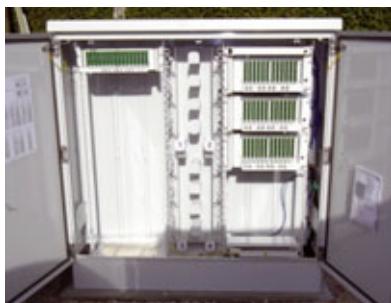
### Étape 1

#### Fin 2017 à avril 2018 : l'autoroute et les premiers échangeurs

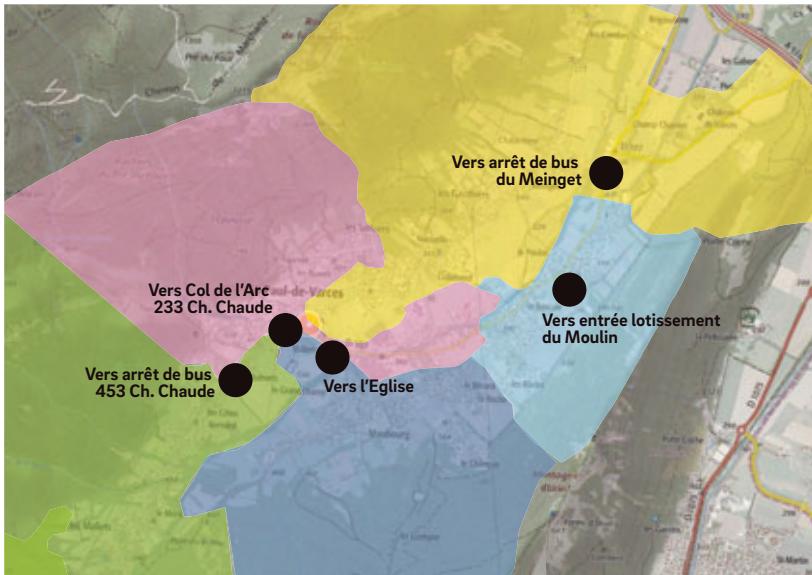
Orange a mis en place fin décembre l'autoroute numérique entre Varces (où se trouve le point d'accès très haut débit) et notre commune. Cela s'est traduit concrètement par la mise en place d'un fourreau optique enterré.

Pendant cette même période, Orange installera des échangeurs autoroutiers (appelés PMZ pour Points de Mutualisation de Zone) matérialisés par des armoires (voir photo) qui permettront la liaison avec le réseau secondaire à construire par la suite (voir schéma ci-contre). Elles seront au nombre de cinq sur notre commune et couvriront chacune un nombre à peu près équivalent d'habitations. Seules les trois premières d'entre elles seront installées en 2018.

L'implantation des 5 armoires est connue, mais à ce jour Orange n'a pas encore décidé quelles seront les trois premières installées. La distance entre chaque foyer et l'armoire n'influe pas sur la qualité du débit. Il est à peu près certain qu'Orange cherchera à ouvrir les premiers services là où il y aura le plus de clients intéressés par l'offre Orange très haut débit.



### EMPLACEMENT DES 5 ARMOIRES PMZ ET ZONE ASSOCIÉE



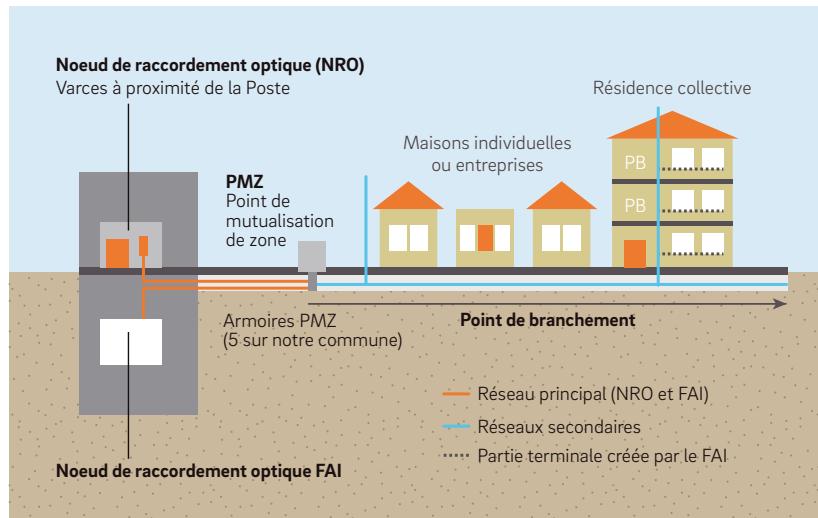
### Étape 2

**Mai 2018 à juillet 2018 :**

#### 1<sup>re</sup> pause légale dans le déploiement

Une fois les trois premières armoires installées, un délai de neutralisation de trois mois est imposé par la loi, afin que les concurrents d'Orange puissent se porter candidats pour participer à la création du réseau secondaire.

### ÉCHANGEURS AUTOROUTIERS PMZ



### Étape 3

**Août 2018 à octobre 2018 :**

#### les premiers réseaux secondaires

À partir des trois premiers échangeurs sera créé le réseau secondaire. Sur le terrain, cela se traduit par le déploiement de fibres optiques de plus petite taille, soit dans les réseaux souterrains existants, soit en aérien. Pendant cette phase, la fibre optique est amenée à proximité directe des habitations tout en restant dans le domaine public.

Sur Saint-Paul de Varces, il sera probablement nécessaire de recourir au réseau aérien, ce qui pourra impacter le délai de déploiement, car pour chaque poteau concerné une étude de résistance devra être réalisée afin de s'assurer de sa capacité à porter des charges supplémentaires.

### Étape 4

**Novembre 2018 :**

#### nouvel arrêt du déploiement

Une fois encore, une pause d'un mois sera observée, car imposée par la loi pour informer à nouveau les concurrents d'Orange sur le fait que le réseau est désormais déployé au droit des habitations. Dans un délai d'un mois, les habitants pourront ensuite souscrire une offre auprès des opérateurs/fournisseurs d'accès internet (FAI) qui se seront déclarés au préalable.

### Étape 5

**Fin d'année 2018 :**

#### les premiers abonnés

15 % (chiffre donné par Orange mais là aussi rien n'est figé) des Saint-Pognards devraient pouvoir accéder au très haut débit. Le raccordement entre le point d'accès sur le domaine public et chaque foyer est à la charge du particulier (à noter qu'aujourd'hui, en raison de la concurrence agressive entre opérateurs, ce raccordement est souvent offert par les opérateurs, mais les offres commerciales évoluent rapidement).

### ET LA SUITE ?

Nous n'avons aucune certitude pour 2019, le calendrier d'investissements d'Orange pour cette période ne sera connu que fin 2018.

# Préparation du Budget municipal la recherche permanente d'optimisation financière



6

au cœur de Saint-Paul - n°7 - janvier 2018

**D**epuis plusieurs semaines, l'équipe municipale s'est plongée, avec l'appui des services, dans l'élaboration du budget primitif (prévisionnel) 2018 de la commune. Ce budget sera voté avant la fin du mois de mars. Voici comment cette réflexion est menée...

## Les éléments retenus par l'équipe municipale sont les suivants :

- La recherche d'économies : depuis le début du mandat l'équipe municipale n'a de cesse de questionner tous les postes de fonctionnement courant. Tous les contrats (gaz, électricité, téléphonie, Internet) ont ainsi été renégociés. Le dernier en date est celui des assurances de la commune (voir ci-contre). Autres possibilités d'économies, la rénovation énergétique des bâtiments municipaux. Les changements de fenêtres à la mairie, le passage progressif de l'éclairage public et des ampoules intérieures en technologie LED permettent ainsi de réduire les coûts de fonctionnement annuels.

- La recherche de subventions : comme évoqué dans le précédent bulletin avec l'achat des nouveaux minibus, les services ont le souci de trouver le maximum d'aides financières pour les acquisitions communales. Ce travail de

recherche demande du temps et de l'énergie et tarde parfois les achats, le temps d'obtenir l'accord de la subvention, mais permet de réduire significativement les coûts pour la commune.

- La recherche du meilleur taux d'intérêt : avant de contracter l'emprunt pour le financement de

la rénovation de la salle des fêtes, 4 banques ont été consultées pour rechercher les meilleures conditions possibles. Au final, la commune a pu contracter un emprunt de 1,3 M€ à taux... 0% !

Nous vous présenterons dans le prochain bulletin le budget préparé et voté par le conseil municipal.

## Exemple des contrats d'assurance : 24 000 euros d'économies par an !

L'été dernier, les services ont abordé le dernier volet de révision des contrats et travaillé sur la renégociation de ces contrats d'assurance, que nous avions trouvés excessifs à notre arrivée et qui n'avaient jamais été renégociés. Les contrats d'assurances de la commune sont un poste de dépenses important et couvrent à la fois :

- Les dommages aux biens de la commune
- La responsabilité civile générale
- La protection juridique des agents et élus
- La flotte automobile et de véhicules techniques
- Les droits statutaires
- Et l'assurance individuelle accidents



Après l'élaboration d'un cahier des charges complet et la mise en concurrence de chacun de ces lots pour une durée de 3 ans, nous avons ainsi pu générer plus de 24 000 € d'économies, soit une baisse de 42,7% du budget annuel alloué aux assurances (de 58 041 € en 2017 à 33 265 € en 2018), pour une couverture des risques plus avantageuse !

La bonne gestion est un travail permanent. Vos élus s'emploient à optimiser l'usage de l'argent public, c'est-à-dire de vos impôts !

# Distribution des colis de Noël du CCAS

Le 8 décembre dernier, plus d'une centaine d'habitants de la commune se sont retrouvés à la mairie, conviés par la municipalité et le CCAS pour recevoir leur colis de Noël.

Une affluence record pour cette cérémonie désormais traditionnelle et placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. En présence de M. Le Maire, les participants, heureux de se retrouver, sont restés tard dans la soirée pour échanger entre eux et avec les élus.

Les retours de cette soirée ont été très positifs de la part de tous les participants.

Merci à Marie BERNARD, Adjointe aux Affaires Sociales, à Denis METZGER, conseiller municipal délégué aux personnes âgées, et à tous les membres du CCAS qui ont travaillé à la conception du colis et à la préparation de la soirée : Elizabeth PIC, Simone TORSANI, Elizabeth CACHET, Nathalie DEUIL, Bettina BRIAND.



## Tirer les rois pour bien commencer l'année

Le 5 janvier, les anciens étaient à nouveau invités en mairie pour pouvoir tirer les rois. L'affluence était moindre que pour les colis de Noël du fait notamment de l'épidémie de grippe et des conditions météo. Les personnes présentes ont néanmoins pu apprécier ce moment de retrouvailles et fêter les rois et reines de la soirée. Ils ont apprécié les galettes du Fournil de St Paul et M. le Maire en a profité pour leur souhaiter ses vœux.



# Retour sur les crues de janvier



8

au cœur de Saint-Paul - n°7 - janvier 2018

**L**e 3 janvier dernier, un épisode météorologique exceptionnel a entraîné de nombreux incidents dans l'ensemble du département, dont plusieurs se sont avérés mortels. Notre commune n'a pas été épargnée elle aussi par ces conditions.

En effet, un incident s'est produit aux bas des Côtes Bernard avec le débordement du Brigadier, du fait d'un embâcle (accumulation de matériaux apportés par l'eau) à l'entrée de la buse qui passe sous la route de Charrière Chaude. Fort heureusement, même si l'incident a été impressionnant, nous n'avons déploré au final que de légers dégâts matériels.

Cet évènement d'exception s'est produit à partir de la combinaison de très fortes précipitations et d'un redoux des températures. La fonte abondante des chutes de neige tombées en quantité en fin d'année 2017 et ces pluies abondantes ont généré des niveaux et des débits d'eau très importants dans les torrents.

Comme il se doit dans pareil contexte, les élus et les Services techniques se sont mobilisés dès le 30 décembre pour établir une veille quotidienne de tous les cours d'eau, des ponts et des bassins de rétention afin d'observer

au plus près les évolutions et prévenir les risques de débordements.

Ces conditions extrêmes ont généré également au niveau du bassin de Brise-Tourte un trop plein qui s'est déversé dans les champs situés en contrebas. L'évacuation des eaux s'est faite correctement par le réseau de fossés, sans menacer les habitations.

Les services techniques de la commune sont intervenus efficacement sur ces deux incidents avec l'appui sollicité de l'expertise des services du RTM. La route de la Charrière Chaude a dû être barrée pendant 2 jours en attendant que la baisse du débit du torrent permette d'évacuer les matériaux extraits de son lit et utilisés pour le canaliser sur la chaussée.

Durant tout cet épisode, les services de la Métro et de la Préfecture ont été informés régulièrement tandis que le Maire était en contact permanent avec les agents sur le terrain pour éventuellement déclencher la mise en œuvre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

**Nous remercions les services techniques et les autres agents de la commune impliqués dans la gestion de cet événement exceptionnel, et qui se sont donnés sans compter pour limiter les dégâts, ainsi que les services de la Métro et du RTM qui se sont montrés réactifs et disponibles malgré les nombreuses demandes émanant des communes environnantes.**

## Quel entretien pour les cours d'eau ?

Les torrents et bassins de rétention sont étroitement surveillés tout au long de l'année. En 2017, un curage très important a été réalisé sur les bassins de Brise-Tourte pour augmenter la capacité, et plusieurs torrents ont été curés. Côté fossés, la Métro a aussi réalisé un curage important de l'ensemble du réseau à l'automne. Ces travaux n'auront pas été vains, ils ont permis d'évacuer ces quantités d'eau très importantes et inhabituelles. Bien sûr, il faudra les poursuivre et une nouvelle campagne sera effectuée en 2018.

### RAPPEL

**Il appartient aux riverains d'entretenir les berges, de couper les arbres (bois, feuilles, etc...).** Une attention toute particulière sera portée à ces actions étant donné les risques qu'ils font courir aux autres habitants à l'aval.



## Carte des aléas

L'épisode du débordement du Brigagier nous aura montré qu'il faut rester très attentif aux risques naturels qui menacent notre commune. Outre les risques torrentiels, les risques d'éboulement sont ainsi très présents sur notre territoire.

Le 20 décembre dernier, une réunion publique a ainsi été menée avec M. Robert de l'ONF et le service Urbanisme de la Métro, et en présence de M. Magnier, Directeur Urbanisme et planification PLUi de la Métro.

Une réunion extrêmement intéressante et très technique, en présence d'une assistance nombreuse, qui aura permis d'expliquer les raisons

des changements apportés sur la carte des risques et les études complémentaires à mener pour la finaliser.

La carte des risques finale devrait être connue vers la fin février, avec son règlement qui permettra d'avoir une vue plus précise de la situation. Il faudra ensuite construire un plan d'aménagement de protections à divers endroits sur les versants du Vercors pour protéger les habitations. Ce sera un programme important qui nécessitera l'aide financière de l'Etat. Ce plan s'accompagnera très vraisemblablement de la création d'un PPRn, Plan de Prévention des Risques naturels.



## La modification du PLU Votée !

Lors du dernier conseil métropolitain de l'année 2017, le 22 décembre, la modification du PLU préparée depuis plus de 2 ans a été votée par le conseil métropolitain à l'unanimité.

Rappelons que cette modification visait à

- **Modifier le PLU vis-à-vis de la loi ALUR** qui supprimait les Coefficients d'Occupation des Sols, en réintroduisant des règles pour limiter le développement anarchique des constructions
- **Modifier l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)** sur le secteur Villarey, pour mettre en œuvre un projet de centre bourg plus compatible avec nos orientations, notamment en matière de densification. Le maximum de logements autorisé sur cette zone passe ainsi de **130 à 80 !**
- Modifier des points techniques du règlement et mettre à jour les annexes liées à des délibérations métropolitaines
- Toiletter les emplacements réservés. Ces éléments sont donc enfin entérinés, et avec eux notre engagement de campagne de **limiter la densification sur la commune.**

# Bilan 2017



**L'**année 2017 avait bien commencé... A date du 1<sup>er</sup> point d'étape semestriel « Vigilance Citoyenne », le 18 mai 2017, un seul cambriolage avait été recensé. 5 mois plus tard pour la 2<sup>ème</sup> réunion de l'année, le 9 octobre, le chiffre était monté à 6. Bien que toujours trop élevé, ce nombre était dans la moyenne habituelle et confirmait le statut plutôt calme de la commune en comparaison des communes voisines.

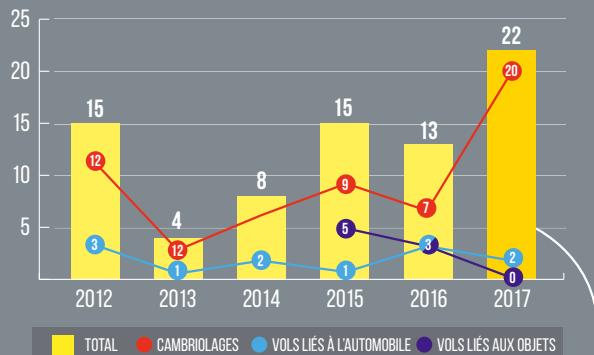
Mais sur la fin d'année, une équipe de cambrioleurs a pris pour cibles les communes de Varces et St Paul de Varces. Sur le même mode opératoire, profitant du changement d'heure, de la pénombre en début de soirée et de la possibilité de constater de l'extérieur la présence ou non d'habitants dans les maisons, une équipe a cambriolé plus de 15 maisons sur le Rocher de la Bourgeoise et les coteaux du Vercors.

La Brigade de Gendarmerie de Vif a déployé des moyens considérables pour tenter de les appréhender. L'objectif n'a pas été atteint mais les auteurs avaient stoppé net leurs actions depuis la mi-décembre pour changer de secteur.

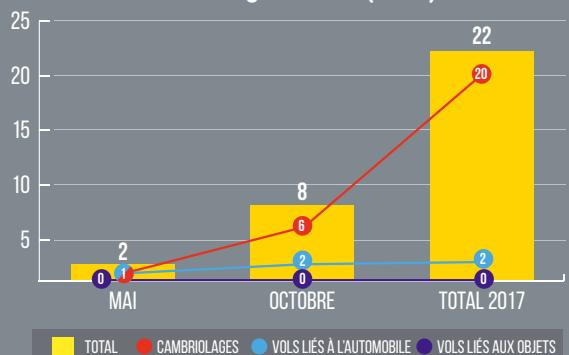
Malheureusement il semble qu'ils soient revenus depuis le début de l'année. Les auteurs arrivent visiblement à pied depuis l'extérieur du village et passent par les bois. Ils cherchent principalement de l'argent liquide et des bijoux.

**Nous ne saurions recommander de maintenir le niveau de vigilance et d'équiper les maisons de dispositifs faisant croire à une présence dans les maisons en soirée, pendant la période hivernale.**

Cambriolages et vols (de 2012 à 2017)



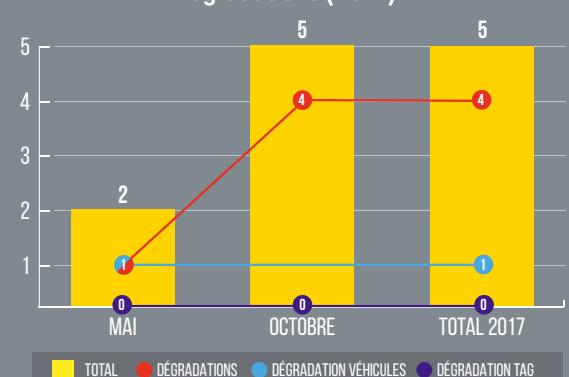
Cambriolages et vols (2017)



Dégredations (de 2012 à 2017)



Dégredations (2017)



# Téléthon

## UN BILAN PLUS QU'HONORABLE MALGRÉ UNE MÉTÉO CATASTROPHIQUE

Ce dimanche 10 décembre 2017, dès 6h du matin, la commission animation, les associations et les bénévoles ont décidé d'annuler les manifestations du Téléthon, les bousculades de vent faisant craindre l'envol des chapiteaux et mettant en danger les personnes présentes. Malgré la forte déception, tous les présents décidèrent d'honorer les repas et les brioches commandés. A l'aide des services techniques, les cuisiniers Pierre, Francis, Raymond, Jean-Pierre et Patrice, plus motivés que jamais, se sont affairés dans le local du syndicat agricole ouvert

pour l'occasion, pour livrer à chacun les diots et les frites, préparés dans la bonne humeur et ...au chaud !

Dans la salle du conseil Edith, Géraldine, Florence et Valérie, membres de la commission animation, ont appelé les habitants pour qu'ils viennent récupérer les brioches confectionnées par Le Fournil de Saint-Paul.

Le mauvais temps n'aura pas eu raison de la motivation des organisateurs et des bénévoles à participer à cette journée de solidarité.

Un grand merci à vous, la somme récupérée pour ceux qui combattent

chaque jour la maladie, et entièrement reversée à l'AFM Téléthon, s'élève au final à 3089,48€.



## Marché de Noël

### UNE BELLE AFFLUENCE MALGRÉ LE FROID

Le marché de noël s'est tenu à l'école Les Epis d'Or. De nombreux habitants et associations ont exposé bijoux, miel, foulards, foie gras, ceintures, arts créatifs pour que chacun puisse trouver le cadeau idéal.

La chorale "Au fil du temps" accompagnée des enfants de l'école a entonné des chants de Noël et le soleil a fait une apparition bien appréciable par le froid glacial.

Certaines animations du Téléthon avaient été reportées ce jour là, notamment la course, et la vente

de biscuits de Noël par l'association Saint-Paul de Varces Nature, d'objets créatifs en capsules de café réalisés par les bénévoles de la bibliothèque, ainsi qu'un panier garni de la commission Animation remporté par Muriel Aymoz ont complété les animations de la journée.

Le Père Noël, attendu par tous les enfants, est quant à lui venu distribuer des papillotes et se faire photographier avec les enfants, en prélude aux fêtes de fin d'année.

## La Commission animation fête ses 3 ans !

L'engagement de l'équipe municipale d'impliquer les habitants qui le souhaitaient dans la vie de la commune a été tenu. La commission animation fête ainsi ses 3 ans d'existence.

Beaucoup de souvenirs unissent ses membres, notamment les fêtes municipales mises en place comme le 1<sup>er</sup> mai, le 13 juillet, le marché de Noël... De nombreux fous rires, quelques angoisses pour au final toujours partager de nombreux bons moments avec les habitants.

Nous pensons à ceux qui ont participé à cette commission Animation et qui pour des raisons diverses n'en font plus partie, mais qui ont laissé leur trace et des souvenirs inoubliables.

Un grand merci à Catherine, Francis, Raymond, Edith, Florence, Michèle, Deborah, Valérie, Martine, Géraldine pour tous ces instants passés mais aussi pour les très belles idées à venir. Pour tous ceux qui souhaiteraient rejoindre la commission, merci de vous faire connaître en mairie.





# Infos pratiques

## CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie

## NAVETTE COURSES POUR LES ANCIENS

Tous les jeudis matin, inscription au 04 76 72 81 88 avant le mercredi midi

## NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble .....	<b>04 76 76 75 75</b>
Centre anti-poison .....	<b>04 72 11 69 11</b>
SAMU et médecins de garde .....	<b>15</b>
Police secours .....	<b>17</b>
Gendarmerie de Vif .....	<b>04 76 72 63 22</b>
Pompiers.....	<b>18</b>
Secours en montagne .....	<b>04 76 22 22 22</b>
Service dépannage électricité.....	<b>0 810 333 338</b>
Urgence sécurité gaz .....	<b>0 800 473 333</b>
Service collecte des déchets de la Métro .....	<b>0 800 500 027</b>

## DÉCHÈTERIE

Nouveaux horaires de la déchèterie de Saint-Paul de Varces :  
**lundi, mercredi et vendredi**  
**de 9h à 12h et de 14h à 17h30**  
identiques été et hiver

Toutes les déchèteries de la Métro sont ainsi ouvertes de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Dépliant accessible sur le site de la métro :  
[www.lametro.fr](http://www.lametro.fr) rubrique déchèterie



## État-Civil

### Naissances

Romane LEITNER, le 18/11/2017  
Elio MONNERAUD, le 9/12/2017  
Samson TRAUB, le 9/09/2017

### Mariages

Marianne ZANARDI et Sébastien FOUILLÉ, le 8/07/2017

### Décès

Marie-Louise POLICAND, le 2/01/2018

## MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr  
**lundi:** non-stop 8h30 à 15h30  
**mardi:** 13h30 à 17h30  
**mercredi:** 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
**jeudi:** fermé  
**vendredi:** de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## BRUITS DE VOISINAGE

Horaires à respecter pour tout type de nuisances sonores  
(y compris les travaux de jardinage ou de bricolage):  
**lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi**  
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30  
**samedi** de 9h à 12h et de 15h à 19h  
**dimanche et jours fériés** de 10h à 12h

## BIBLIOTHÈQUE

### Horaires d'ouverture

- 7 heures d'ouverture au public par semaine  
mardi et jeudi 16h30-19h00  
mercredi 16h00-18h00
- Pendant les vacances scolaires uniquement  
le jeudi 16h00-19h00

## CANTON LE PONT DE CLAIX

Sandrine MARTIN-GRAND et Pierre GIMEL

Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre. Prenez rendez-vous avec leur collaboratrice au 04 76 00 37 47 ou par mail:  
[nathalie.beranger@isere.fr](mailto:nathalie.beranger@isere.fr)

## EAX ET VOIRIES

Voirie numéro vert 0 800 805 807  
Mail [accueil.espace-public@lametro.fr](mailto:accueil.espace-public@lametro.fr)  
Eau potable 04 57 04 07 77  
Astreinte 04 76 98 24 27



Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Impression: Imprimerie Fagnola  
100 % papier recyclé (cycleus print)



au cœur de Saint-Paul - n°7 - janvier 2018

N° ISSN: 1274-9214 - Tirage à 1 000ex.

Directeur de publication: David RICHARD

Comité de rédaction: David Richard, Cécile Curtet, Julie Dekindt, Flavie Bernard,

Thierry Le Forestier, Olivier Coppel, Denis Metzger.

Photos: Mairie de St-Paul / P. Engelmann / Fotolia (Meeplan) / DR

